

GIRARD, Réjean et PERRON, Normand (2016) *Le Nord-du-Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 182 p. (ISBN 978-2-7637-2862-9)

Serge CÔTÉ

Volume 61, numéro 172, avril 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042729ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042729ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

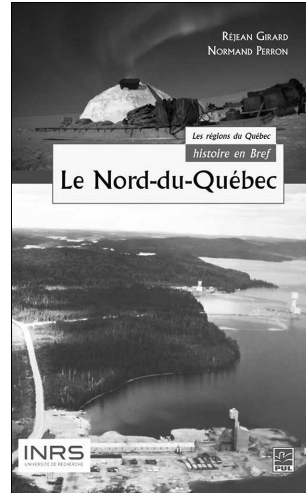
Citer ce compte rendu

CÔTÉ, S. (2017). Compte rendu de [GIRARD, Réjean et PERRON, Normand (2016) *Le Nord-du-Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 182 p. (ISBN 978-2-7637-2862-9)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 61(172), 152-154. <https://doi.org/10.7202/1042729ar>

externes (les scientifiques du gouvernement fédéral dans le cas du secteur minier ; la surveillance exercée par les clubs privés de chasse et pêche, etc.) fait progressivement place à la construction d'une capacité scientifique et technique propre et de plus en plus importante, au fil du XX<sup>e</sup> siècle. Cela fait en sorte qu'après la lecture des chapitres sur les quatre secteurs, loin d'apparaître comme un État faible, l'État québécois d'avant la Révolution tranquille semble omniprésent à travers ses diverses actions concrètes sur les territoires.

Si cette façon d'aborder l'État par ses actions concrètes me semble très pertinente pour nuancer le regard sur l'État d'avant la Révolution tranquille, on peut se demander si ce point de vue n'aurait pas également sa pertinence pour mieux comprendre la trajectoire contemporaine dans les secteurs de ressources naturelles. Certains des secteurs observés font face à des bouleversements qui viennent interpeller l'État sur la légitimité de sa capacité technoscientifique en matière de ressources naturelles. À titre d'exemple, mentionnons la remise en question du principe de *free mining* par de nombreux groupes sociaux, ou encore la création d'instances de concertation locale dans le secteur forestier. Est-ce que ces tendances signifient un renouvellement du « gouvernement des conduites » comme Castonguay a pu l'observer au début du XX<sup>e</sup> siècle ? Il me semble à tout le moins que ce livre est une invitation à se donner une compréhension plus déconcentrée de l'État québécois, au-delà de ce qui passe dans la capitale, pour le saisir dans sa périphérie (les rapports avec les territoires). Ce changement d'approche me semble nécessaire pour mieux interpréter les trajectoires complexes des ressources naturelles, au Québec comme ailleurs au Canada.

**Guy CHIASSON**  
Département des sciences sociales  
Université du Québec en Outaouais  
Gatineau (Canada)



**GIRARD, Réjean et PERRON, Normand (2016) *Le Nord-du-Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 182 p. (ISBN 978-2-7637-2862-9)**

Ce livre est un condensé en 180 pages de *Histoire du Nord-du-Québec* comptant 558 pages et publiée en 2012 aux Presses de l'Université Laval (PUL) sous la direction de Réjean Girard, Réginald Auger, Vincent Colette, Denton David et Yves Labrèche.

Le premier chapitre brosse le tableau de l'environnement de ce vaste territoire situé au nord du 49<sup>e</sup> parallèle. Les auteurs y présentent sommairement l'histoire géologique de la région, les zones climatiques qui la caractérisent et les principales ressources qu'elle recèle.

Le deuxième chapitre porte sur l'occupation humaine du territoire jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, période où les contacts avec les Européens étaient encore inexistantes ou peu abondants.

Le troisième chapitre expose comment les différentes ressources du territoire ont été successivement valorisées dans les circuits du commerce international après l'arrivée d'explorateurs, entrepreneurs et commerçants d'origine européenne. L'horizon temporel va du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup>. Pour cette période, les deux principales ressources ont été la fourrure et les produits minéraux.

Le chapitre se termine par un examen des conditions d'existence des Cris et des Inuit ainsi que des modifications à leur mode de vie au cours de la période considérée.

Le quatrième chapitre est consacré à « l'épopée des villes minières et forestières ». En ce qui regarde la forêt, il n'y a que le sud de la région qui est concerné, car c'est la seule portion du territoire où l'on trouve une forêt exploitable. Pour ce qui est des mines, il n'y a eu jusqu'à présent « épopée des villes » que dans le sud du territoire encore une fois, étant donné que le réseau routier et ferroviaire n'a longtemps favorisé que cette partie du Québec. Plusieurs pages sont consacrées aux grands chantiers hydroélectriques du bassin versant de la baie James et aux contestations auxquelles ils ont donné lieu.

Le cinquième chapitre traite de l'entente signée en 1975 entre le Québec, les Cris et les Inuit, et des suites qu'elle a eues. La Convention de la Baie-James et du Nord québécois a apporté des modifications majeures aux façons de faire des uns et des autres, dans la région. Entre autres, elle a permis au peuple cri et au peuple inuit d'accéder à des formes nouvelles d'autonomie gouvernementale et de jouer un rôle décisif dans la gestion de services importants comme le logement, la santé et l'éducation. Les deux peuples disposent désormais de leviers améliorant leur capacité à prendre des décisions susceptibles d'infléchir leur avenir collectif.

Le sixième et dernier chapitre fait un survol de la situation contemporaine. En 1987, à la faveur d'une retouche aux découpages administratifs existants, le Nord-du-Québec est institué comme région administrative. Il s'agit de la région la plus étendue, en même temps que la moins peuplée du Québec. L'architecture des juridictions est complexe. Plusieurs dispositifs institutionnels se conjuguent dans la gestion de l'espace régional : administration régionale Kativik chez les Inuit, territoire cri parfois désigné comme Eeyou Istchee chez les Cris, municipalités diverses chez les autres, lesquels sont souvent appelés Jamésiens, sans oublier la

transformation de l'une de ces municipalités, celle dénommée Baie-James, en gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James où Jamésiens et Cris sont partenaires. L'avenir, démographique et économique, réserve de nouvelles et imprévisibles évolutions. C'est en grande partie dans cette région que se déploie le Plan Nord mis de l'avant par certains premiers ministres du Québec.

Le livre fait partie du grand chantier des histoires régionales lancé par l'Institut québécois de recherche sur la culture et repris par le Centre urbanisation, culture, société, de l'Institut national de la recherche scientifique. Pour chaque région retenue, deux types de publication ont été réalisés, soit un ouvrage étoffé faisant la synthèse des connaissances sur la région suivi d'une « histoire en bref » présentant l'essentiel sous forme abrégée. La première des remarques qui suivent concerne le chantier dans son entier et les autres, le condensé rédigé par Réjean Girard et Normand Perron.

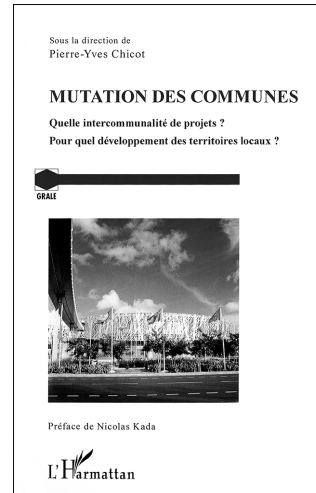
Dans le grand projet des histoires régionales, le découpage territorial a tantôt reflété les régions dites historiques et tantôt les régions dans leurs frontières administratives de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La tendance a été de préférer les découpages historiques aux découpages administratifs contemporains. Ainsi, pour ne donner que deux exemples parmi plusieurs autres, la région de Charlevoix a fait l'objet d'une histoire régionale séparée de celle de la région de Québec, et les Îles-de-la-Madeleine ont vu leur histoire racontée dans un ouvrage différent de *l'Histoire de la Gaspésie*. Pour le territoire dit du Nord-du-Québec, c'est le découpage administratif qui a été retenu, ce qui est légitime en soi. Il n'en reste pas moins que le principe du découpage historique se serait particulièrement bien appliqué dans ce cas étant donné, d'une part, que l'espace occupé par les Cris et celui occupé par les Inuit sont carrément distincts l'un de l'autre et auraient mérité chacun leur histoire régionale et que, d'autre part, la trajectoire suivie par la partie sud du territoire, comme cela est d'ailleurs rappelé plus d'une fois dans le livre,



se rattache davantage à ce qui s'est passé dans les régions limitrophes de l'Abitibi-Témiscamingue pour la frange sud-ouest, et du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la frange sud-est. Ni le condensé dont il est question ici ni l'ouvrage plus complet de 2012 n'offrent une discussion convaincante sur les raisons qui ont fait préférer le découpage administratif au découpage « historique ».

Les dernières remarques concernent le condensé. L'information qu'on y trouve est abondante et précise. La rédaction est soignée. L'iconographie est à point. Le texte est accessible à un grand public. Soulignons quelques défauts mineurs : la carte de la page 8, conçue pour être lue en grand format, est difficile à lire dans un format aussi petit que celui dans lequel elle est livrée ; quelques passages du livre (grèves, aux pages 98-102, manifestations culturelles et sportives, aux pages 163-165) reposent sur des énumérations brutes à partir desquelles les auteurs n'arrivent pas à dégager des lignes directrices ; l'expression *camp minier* utilisée à quelques reprises appartient au jargon de l'activité minière, mais n'apparaît pas des plus heureuses dans un texte destiné aux non-initiés.

Serge CÔTÉ  
Centre de recherche sur le développement territorial  
Université du Québec à Rimouski  
Rimouski (Canada)



CHICOT, Pierre-Yves (dir.) (2016) *Mutations des communes. Quelle intercommunalité de projets ? Pour quel développement des territoires locaux ?* Paris, L'Harmattan, 446 p. (ISBN 978-2-343-09846-3)

Deux débats récurrents unissent cet ouvrage épais (446 pages), fruit des actes d'un colloque éponyme organisé en 2014 à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, par l'Université des Antilles. Ils traversent les quatre grandes parties qui le composent, dont les titres sont explicites : *Intercommunalité et réforme de l'État*, *Les enjeux immédiats de l'intercommunalité*, *L'intercommunalité à l'épreuve des territoires*, *L'intercommunalité à l'épreuve de l'exercice des compétences locales*. Le premier débat porte sur les nouvelles relations juridiques, économiques, partenariales, empreintes ou non de conflictualité, qui s'établissent entre les nouvelles structures intercommunales s'étant renforcées en France lors des réformes territoriales les plus récentes et les communes constituantes. L'intérêt de pouvoir préserver le « cadre communal » est abondamment discuté au cours des 26 communications publiées dans ces actes, avec son cortège d'ambiguïtés : par exemple, ce sont parfois les mêmes acteurs élus qui vantent l'importance de la commune comme seul lieu d'épanouissement de la démocratie locale pour résister à une intercommunalité qui effacerait les identités communales, mais qui s'appuient en même